

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

JONAGE

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

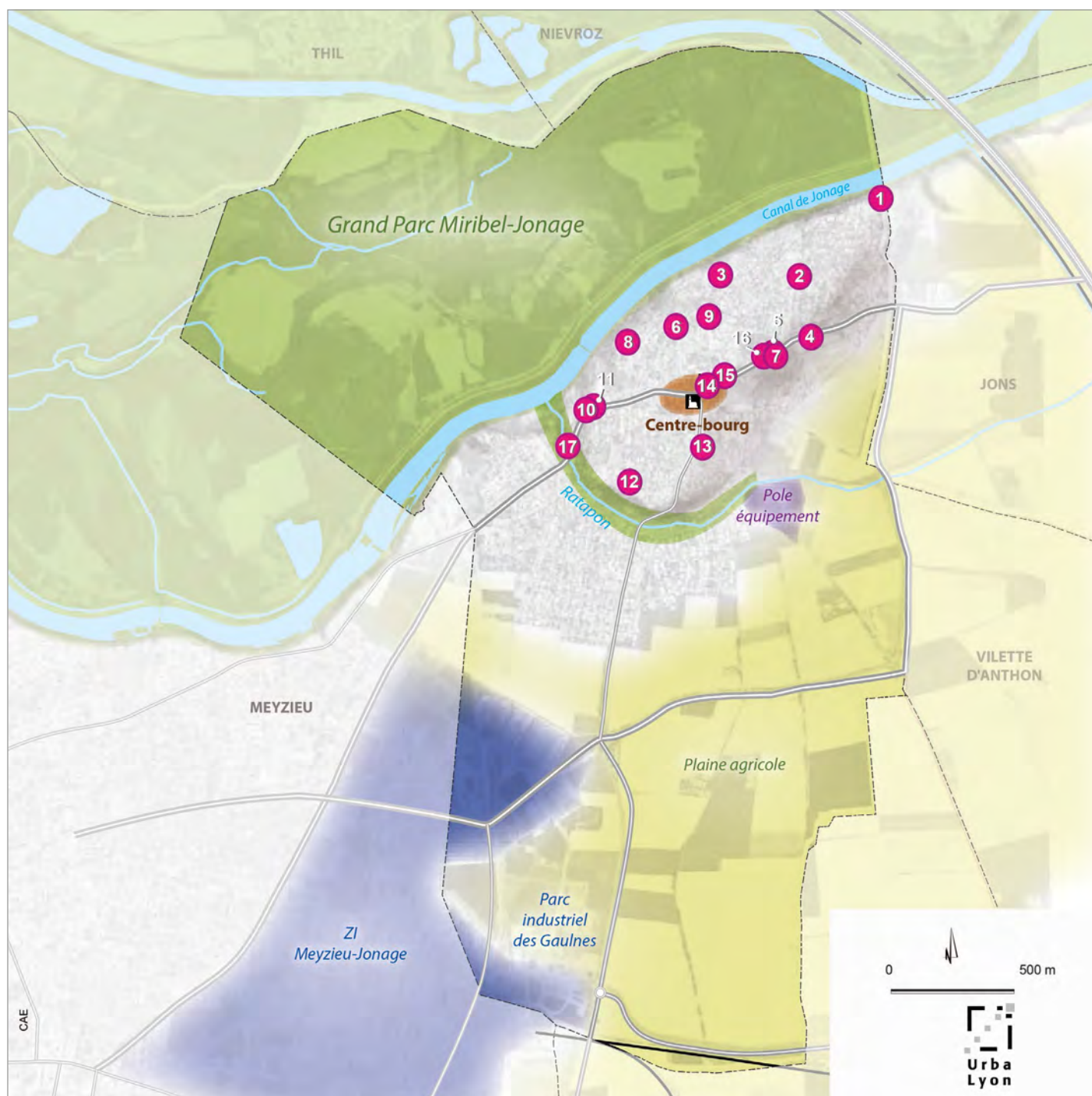
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Elément Bâti Patrimonial

Rue Château des Marres

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison et dépendances encore implantées sur une vaste parcelle agricole ;
- Maison des champs de facture modeste, à laquelle vient se greffer une dépendance ;
- Plusieurs autres bâtiments sont présents sur la propriété ;
- Grande parcelle agricole, limitée par des boisements, présence de hauts arbres remarquables.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble des bâtiments



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville d'aspect ordinaire mais présentant des détails notables : encadrement des baies en pierre de taille, oculus, restes de décors peints en sous toiture, lambrequin ;
- Présence d'une tourelle engagée en arrière, de base carrée, toiture à quatre pans, lambrequins, présence de traces de décors peints ;
- Implantée en bord de voie, à une intersection, elle a un rôle de marqueur urbain sur le carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : La Billaudière

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue implantée en léger recul sur rue, plan qui se développe dans la longueur, un étage ;
- Détails remarquables : bandeau filant, chaînage d'angle, appuis de fenêtre en pierre de taille moulurée, dépendances en extrémité de bâti, présence d'un blason sculpté sur la façade principale ;
- Présence de quelques hauts arbres à l'arrière de la parcelle.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme, à l'origine organisé en U autour d'une cour ouverte sur l'espace public ; typologie rurale caractéristique ;
- Corps de logis principal perpendiculaire à la voie, de facture modeste, quelques détails (appuis de baies en pierre de taille, corniche périphérique sur le corps central, épis de faîtage) ;
- Haute grange à la charpente en bois, aujourd'hui disparue, ainsi que les dépendances fermant la cour face au corps de logis.

Prescriptions

Elément à préserver : corps de logis

Elément Bâti Patrimonial

89 et 91, rue Nationale

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Martinpré

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise remarquable tripartite, deux maisons jumelées, R+1, liées par un rez-de-chaussée, implantée en écho à la maison au 96 de la rue Nationale (EBP n°7) ;
- De bases carrées, toitures à quatre pans, épis de faîtage, lambrequins, appuis et encadrement de baies en pierre de taille moulurée, bandeau filant mouluré, chaînage d'angle à joints creux ;
- Piles de portails en pierre de taille, présence du mur d'enceinte périphérique ; une plaque avec le nom de la propriété "LA MALTINPRE" est apposée sur une des piles du portail ;
- Présence de hauts arbres visibles depuis la rue, crée une respiration végétale avant l'arrivée dans le centre.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble constitué des deux maisons jumelées, mur d'enceinte et portails



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bâtie perpendiculairement à la voie, en front de la grande propriété du Vieux Château ;
- Maison à l'architecture simple comportant des détails notables : lambrequins, chaînage d'angle, appuis en pierre de taille, porche voûté ;
- Présence d'une gloriette en bord de voirie, qui constitue un élément bâti remarquable : très élancée, toiture à quatre pans avec lucarnes, lambrequins, appareillage pierre de taille avec remplissage à motif bicolore de briques.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et gloriette



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise de taille modeste ;
- Implantée en recul de la voie, fait écho aux maisons bourgeoises qui lui font face (EBP n°5) ;
- Détails architecturaux considérables : chaînages d'angle, lambrequins, encadrements de baies et portes en pierre moulurée ;
- Persistance du mur d'enceinte et d'un portail en pierre de taille ;
- Ensemble de maisons bourgeoises (avec EBP n°5) qui cadre l'arrivée vers le centre de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail

Elément Bâti Patrimonial

18, rue du Vieux Château

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise à l'architecture atypique sur la commune ;
- Maison tripartite, composée en T : deux corps de bâti de hauteurs différentes, toitures à croupe, encadrements des ouvertures en pierre, style épuré sans modénature ; présence d'une tour carrée engagée, plus haute, ouvertures sur les quatre côtés, toiture à quatre pans ;
- Présence d'une allée plantée, située dans le prolongement d'un portail en pierre de taille, mur bahut avec grille, présence d'un porche et de piles d'angle en pierre de taille également.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, allée plantée, mur d'enceinte, porche et portail

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée dans un parc, vaste à l'origine, mais aujourd'hui réduit par la division parcellaire ;
- Bâti monolithique, R+1, présence d'une terrasse à l'arrière, toiture à quatre pans, épis de toiture, soubassement souligné par un décor peint périphérique, encadrement des baies en pierre de taille ;
- Présence de hauts arbres, marqueurs dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Imposant bâtiment, implanté sur une intersection, repère dans le paysage urbain, architecture atypique sur Jonage ;
- Corps principal de grandes dimensions, de facture modeste, toiture à croupe, soubassement en maçonnerie de pierre ;
- Dépendances, alternant parties pleines et granges, placées dans le prolongement du bâti, construction en pisé et charpente bois, mauvais état sanitaire.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment principal et dépendances



Elément Bâti Patrimonial

29, rue Nationale

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Longue maison cossue, type maison des champs, 4 travées, R+2, implantée dans la pente ;
- Architecture de facture modeste, soubassement en maçonnerie de pierre, oculus, porche en arc ;
- Présence d'un mur d'enceinte contemporain, persistance d'une petite gloriette qui marque l'angle de la propriété, toiture à quatre pans ;
- Présence de quelques hauts arbres visibles depuis la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et gloriette



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, au milieu de sa parcelle, implantée dans une zone d'habitat pavillonnaire ;
- Plan de base carrée, corps de bâti très élancé (R+2), architecture épurée sans modénature, façade principale à fronton ;
- Présence de dépendances en périphérie de la propriété ;
- Présence de hauts arbres visibles depuis la rue, mur d'enceinte, marqueur du paysage.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme organisé en U autour d'une cour ouverte sur la rue ; façade aveugle sur rue qui tient l'angle de l'intersection ;
- Corps de logis à l'architecture ordinaire, R+1 ;
- Dépendances, notamment un haut bâtiment implanté perpendiculairement à la rue en mortier et pisé, alternance de parties pleines et d'une grange traversante, débord de toiture à charpente bois apparente.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble des bâtiments (corps de logis et dépendances)



Elément Bâti Patrimonial

Place Général De Gaulle

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Hôtel de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment, implanté sur la place Charles de Gaulle, repère urbain du centre de la commune ;
- Edifice composé de quatre corps, différenciés par des retraits d'alignement, rez-de-chaussée surélevé accessible par des emmarchements de pierre, encadrements de baies et de portes en arc en pierre de taille, chaînage d'angle, bichromie des façades, toitures à quatre pans, épis de faîtage.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

1, rue François Blondel

Références

Typologie :

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue, de facture ordinaire, implantée près d'une intersection ;
- Présence d'un grand jardin, clos par un mur d'enceinte en surplomb sur la rue (une partie du mur est d'origine, l'une autre partie du mur de soutènement a été créé pour l'alignement de la rue) ;
- Jardin remarquable car il constitue une respiration végétale dans le linéaire urbain, mis en scène par son inscription dans la pente, forte perception des boisements depuis l'espace public ;
- Présence d'un portail en pierre de taille moulurée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et principe du mur originel avec grille à claire-voie rue Blondel

Références

Typologie : Cheminée, château d'eau, objet signal

Nom : Château d'eau

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Château d'eau à l'architecture très ordinaire ;
- Traitement extérieur en bichromie, qui anime son aspect modeste ;
- Sa hauteur lui donne une forte présence dans le paysage urbain, il constitue un repère important dans la ligne d'horizon de la commune ;
- Pourrait être d'avantage affirmé dans ce rôle de marqueur urbain, par une valorisation (retrait des antennes relais pour lui rendre son aspect originel).

Prescriptions

Elément à préserver : château d'eau

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- Ancien moulin ;
- Maison à l'architecture modeste, implantée dans une pente, le long du Ratapon ;
- Présence d'une extension contemporaine, la partie la plus ancienne, type maison des champs, présente une grande hauteur et des encadrements de baies en pierre de taille ;
- Grande parcelle boisée, ripisylve.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison d'origine (sans extension)